

CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du lundi 9 décembre 2024

Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire ;
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1^{er} Adjoint ;
M. Samuel HAREL ; Mme Elizabeth SAUTY de CHALON ;
M. Marc CHAZELLE ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ;
M. Alain GAYET ; M. Jean-Jacques CAMPION ;

Absent excusé

M. Jean-François MOREL, 2^{ème} Adjoint
(participant au Conseil en visioconférence mais ne pouvant voter, donne procuration à M. Jérôme BANSARD)

Absente

Mme Mélanie HERVÉ ;

* * * * *

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint ;

Le Conseil municipal

Désigne à l'unanimité Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE comme secrétaire de séance ;

Adopte à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 19 novembre 2024 ;

Adopte la délibération approuvant le Protocole d'accord avec 2 commerçants, après examen de leurs demandes formulées à la suite des travaux rue Michel d'Ornano, par 8 voix Pour et 1 abstention (M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN) ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant la Décision modificative n° 4 au Budget communal ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2025 ; et autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant le principe de l'attribution de 3 subventions pour l'organisation de voyages scolaires en 2025, 2 à l'École Laïque et 1 à l'École Saint-Joseph, chaque subvention étant d'un montant de 70 €. Le montant de ces subventions sera inscrit au Budget primitif 2025 ; M. Marc CHAZELLE ne prend pas part au vote de cette délibération.

Prend connaissance et débat des communications suivantes :

- Libération d'un local dans l'Espace des métiers d'art : les chocolatiers de l'espace des métiers d'art ont donné leur congé à compter du 1^{er} mars prochain, pour prendre leur retraite. M. Jérôme BANSARD dit avoir déjà eu quelques demandes, qui vont être examinées afin que ce local puisse être occupé d'ici le début de la prochaine saison touristique ;
- Points sur la préparation de Noël :
 - Le lancement des illuminations de Noël a eu lieu le vendredi 6 décembre à 18h. À cette occasion, un Cidre chaud a été proposée à partir de 17h30 à l'Espace des métiers d'art ;
 - L'Union des acteurs économiques de Beuvron a proposé d'installer des décorations sur la place Michel Vermughen, pour lesquelles la Mairie a donné son autorisation d'occuper le domaine public ;
 - Pour rappel, le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes aura lieu le samedi 21 décembre ;
 - M. Marc CHAZELLE ne comprend pas que les décorations qui avaient été préparées par les enfants et posées sur le sapin de la Mairie aient été enlevées par certaines personnes. Cela a pu choquer des Beuvronnais et, notamment, les parents des enfants qui avaient participé à ces décorations. M. Jérôme BANSARD dit regretter la manière dont cela s'est passé, d'autant que la Mairie n'avait pas été sollicitée ni n'avait donnée son accord pour cela ;
 - Le Noël des enfants a eu lieu hier, en lien avec les Mairies de Hotot-en-Auge et Victot-Pontfol, comme c'est le cas depuis 3 ans. Tout s'est très bien passé et M. Jérôme BANSARD remercie chaleureusement Nicole Marquant et Dominique Clerget pour avoir magnifiquement décoré la Salle des Fêtes ;
- M. Jérôme BANSARD fait un point sur les conséquences des conditions météorologiques de ce week-end :

Beuvron-en-Auge a connu un épisode météorologique particulièrement violent ce week-end.

Ce phénomène est dû à une conjonction d'éléments que la Commune a déjà connu lors de situations exceptionnelles, quoiqu'heureusement peu fréquentes, à savoir une pluviométrie très forte conjuguée au fait que Beuvron est située sur un point bas et qu'à ce titre, elle reçoit les eaux des terrains en amont de la Commune.

En dépit de l'ouverture des écluses du Doigt, l'eau a continué à monter à cause du phénomène des marées, comme nous le savons bien par expérience à Beuvron, la marée montante contribuant à la montée des eaux et la marée descendante permettant aux eaux de s'écouler, ce qui a été le cas dans la soirée et dans la nuit passée. Une grosse branche qui était tombé dans la rivière près du pont de l'avenue d'Harcourt - et qui ne pouvait être enlevé tant que les eaux montaient - n'a pas arrangé les choses. Mais la submersion étant générale dans le bourg, le phénomène se serait malgré tout produit avec la même intensité.

En dépit de l'ampleur du phénomène, aucune maison ni commerce n'a été envahi par l'eau dans le centre bourg, le niveau de l'eau étant resté inférieur au seuil des maisons. Il a pu néanmoins être constaté qu'elle a pu en partie rentrer dans certaines maisons, mais cela est imputable aux automobilistes qui, sans respecter les panneaux qui avaient été installés par le Département avertissant de l'inondation, traversaient le bourg, créant des vagues qui ont pu pénétrer dans certaines maisons.

Cet épisode, comme ceux que la Commune a pu connaître ces 2 dernières années, ont néanmoins montré que les travaux sur les réseaux réalisés en 2020 et 2023 ont contribué à une meilleure évacuation des eaux : outre le fait qu'ils étaient en mauvais état et devaient être refaits, ils ont permis d'avoir des canalisations plus adaptées à une meilleure évacuation des eaux.

La situation géographique de Beuvron fait, certes, que l'on ne pourra jamais se prémunir totalement de ce risque. Mais, en tout état de cause, la Commune s'est prémunie contre des conséquences beaucoup plus importantes face à de tels phénomènes exceptionnels. D'autres mesures vont

également être prises, notamment pour éviter que l'eau ne pénètre dans les maisons, si un jour cela devait se produire : la Commune étudie la possibilité d'acquérir des batardeaux qui seraient mis à disposition des maisons du centre bourg lors des épisodes exceptionnels.

Face à ce phénomène, chacun a été sollicité et a rempli son rôle ; tous ceux qui se sont mobilisés doivent en être remerciés, permettant ainsi à notre Village de surmonter ce moment particulièrement pénible.

La séance est levée à 18h00'



Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge

Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE

Blecomte

Adjointe au Maire
Secrétaire de séance